

Trente jardins pour cultiver la terre et la coopération en Centre Bretagne

Trente jardins collectifs et coopératifs vont sortir de terre en Centre-Bretagne, sur les territoires de Pontivy Communauté, Loudéac Communauté Bretagne Centre et le Pays Centre Ouest Bretagne. Sur chaque espace, un.e animateur.ice va accompagner les habitant.e.s et proposer des événements gratuits (formation, animations, chantiers collaboratifs), pour faire sortir de terre les jardins. Un projet baptisé Réseau Coopératerre, qui est porté par trois structures locales de l'économie sociale et solidaire : l'association Alimentation Bien Commun à Pontivy, la MFR de Loudéac et le Bois du Barde à Mellionnec.

Créer 30 jardins collectifs en Centre-Bretagne. Tel est l'objectif du réseau Coopératerre, créé et piloté par l'association Alimentation Bien Commun (ABC), basée à Pontivy (56). Un projet qui a vu le jour « grâce à un financement important de la Fondation de France », soulignent Estelle Demaline, directrice adjointe de la MFR de Loudéac, Jean-Yves Quentel, de l'association ABC, et Florian Rivière, animateur de Coopératerre sur Loudéac Communauté Bretagne Centre. Le réseau de jardins collectifs et coopératifs s'étend ainsi sur trois territoires : Pontivy Communauté, Loudéac Communauté Bretagne Centre, et le Pays Cob. Dix jardins seront créés sur chacun de ces espaces, un par commune volontaire. Trois structures de l'économie sociale et solidaire portent le projet : ABC, mais aussi la MFR de Loudéac, et Le Bois Du Barde à Mellionnec pour la partie Pays Cob.

« Nous sommes là pour accompagner la création de ces jardins », explique le trio. Un animateur ou animatrice a été ainsi recrutés sur chaque territoire pour impulser la

dynamique et accompagner les volontaires. « Chaque territoire a son identité, ses spécificités. L'idée, c'est de s'y adapter », précise Florian Rivière.

Les 30 jardins créés ne seront pas des « jardins ouvriers » au sens classique du terme, où chacun cultive sa propre parcelle. Il s'agit ici d'un projet coopératif : le collectif va décider ensemble quoi planter et quoi faire sur le jardin. Le projet est prévu pour durer 3 ans. Cette année, c'est la phase de « mobilisation, observation, conception et aménagements ». En 2025, les plantations commenceront, et les participant.e.s pourront bénéficier d'une introduction aux techniques de permaculture. Et l'année suivante, les jardins pourront démarrer leur fonctionnement en autonomie et se développer. Les communes engagées sur le projet signent une convention, mettent à disposition une parcelle et du temps de travail de personnel communal. L'idée, avec le réseau Coopératerre, n'est pas seulement de jardiner, mais aussi de créer « des zones d'échanges, de lien social. Un peu comme un tiers-lieu ! », souligne Florian Rivière. Une belle aventure collective en germination, dont on pourra découvrir les détails durant une table-ronde lors de la Fête de la Nature qui se déroulera le 26 mai à l'éco-domaine du Bois du Barde !

Plus d'infos sur la [page Facebook du Réseau Coopératerre](#)